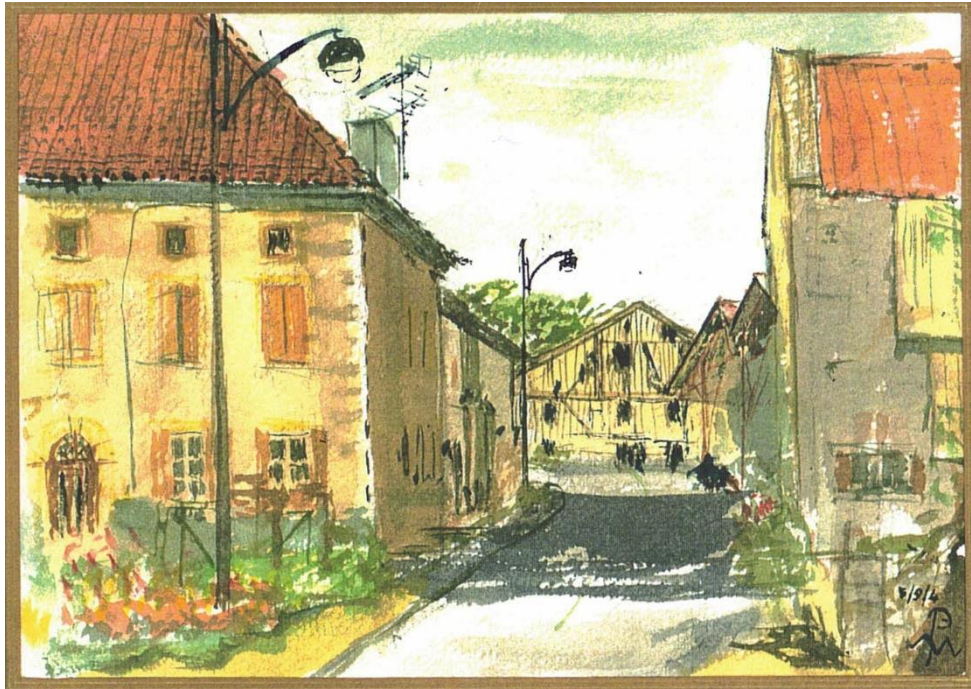


Octobre 2024

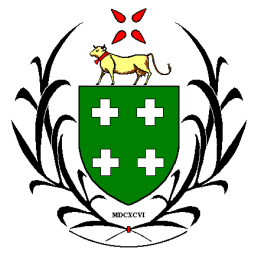


Aquarelle de Philip E. Makin, 2004

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

COMMUNE DE FRANCON





INFORMATIONS MAIRIE

SECRETARIAT

Fermeture mairie : Il n'y aura pas de permanence d'élus le **samedi 2 novembre 2024**.

Nous restons joignables :

- par messagerie électronique : accueil@mairie-francon31.fr
- ou par téléphone, au 06.71.71.59.44., uniquement en cas d'urgence.

Rappel : Le site officiel de la mairie de Francon est : mairie-francon31.fr

ETAT CIVIL

Naissance :

- Maé REMONDI

Mariage :

- Valérie PUGIBET et Jérôme CAMBOULAS

Décès

- André JEAN-ANTOINE
- Siméon CORTIADE

DEVIATION DU VILLAGE

A l'occasion de la fête locale, une déviation du village de Francon sera mise en place, comme tous les ans, du **jeudi 31 octobre à 9h au lundi 4 novembre 2024 à 12h**.

Les transports scolaires du collège et du lycée seront impactés par cette déviation. La Région, gestionnaire des transports, nous informe que :

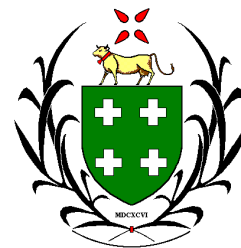
Le lundi 04/11/2024, les services 31 1059 et 31 1148 ne pourront pas desservir l'arrêt FRANCON PLACE/EGLISE, le matin.

La Région s'est chargée de contacter les familles concernées afin de les informer et de proposer une solution alternative. Si vous n'avez eu aucune information à ce sujet, n'hésitez pas à revenir rapidement vers la mairie.

URBANISME

Rappels : Pour vos demandes d'urbanisme, vous pouvez les déposer soit de manière dématérialisée via le site <https://sve.sirap.fr/#/031196/connexion>, soit en papier directement à la mairie.

www.mairie-francon31.fr



FINANCES COMMUNALES

1/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2023

1-1 DU BUDGET COMMUNAL

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	16 786.09			159 214.09	16 786,09	159 214,09
Opérations exercice	27 518.52	61 089.84	114 681.79	140 238.96	142 200.31	201 328.80
Total	44 304.61	61 089.84	114 681.79	299 453.05	158 986.40	360 542.89
Résultat de clôture		16 785.23		184 771.26		201 556.49
Restes à réaliser	23 564.00	19 872.00			23 564.00	19 872.00
Total cumulé	23 564.00	36 657.23		184 771.26	23 564.00	221 428.49
Résultat définitif		13 093.23		184 771.26		197 864.49

1-2 BUDGET ANNEXE « PHOTOVOLTAÏQUE FRANCON »

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		1 701.86		234.15		1 936.01
Opérations exercice	885.65	1 673.00	2 747.01	2 706.39	3 632.66	4 379.39
Total	885.65	3 374.86	2 747.01	2 940.54	3 632.66	6 315.40
Résultat de clôture		2 489.21		193.53		2 682.74
Restes à réaliser						
Total cumulé		2 489.21		193.53		2 682.74
Résultat définitif		2 489.21		193.53		2 682.74

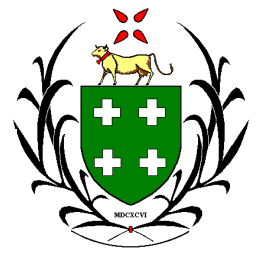
2/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget communal s'équilibre en dépenses comme en recettes à 435 661.26 €.

- Pour la section de fonctionnement à 316 486.26 €
- Pour la section d'investissement à 119 175.00 €

Le budget annexe « Photovoltaïque Francon » s'équilibre en dépenses comme en recettes à 6 385.74 €.

- Pour la section de fonctionnement à 2951.53 €
- Pour la section d'investissement à 3 434.21 €



FINANCES COMMUNALES

3/ LES TAUX COMMUNAUX 2024

En 2024, il a été décidé :

- de maintenir le taux de 2023 pour la taxe foncière non bâtie
- d'augmenter le taux des autres taxes

	Taxe foncière sur Les propriétés bâties	Taxe foncière sur Les propriétés non bâties	Taxe d'habitation sur les résidences secondaires
Taux 2022	30,47 %	77,27 %	-
Taux 2023	30,47 %	77,27 %	8.38 %
Taux 2024	30,77 %	77,27 %	9.20 %

4/ FRANCE RURALITES REVITALISATION

Depuis le 1^{er} juillet 2024, la commune de Francon est intégrée dans le nouveau zonage France Ruralités Revitalisation (FRR), anciennement dénommée Zone de Revitalisation Rurale (ZRR). L'objectif de ce changement est de renforcer l'attractivité des territoires ruraux vulnérables. Le zonage FRR sera révisé tous les 6 ans.

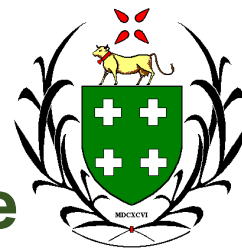
Pour favoriser l'attrait économique du territoire, le conseil municipal a décidé de voter l'exonération de taxes foncières sur les propriétés bâties pour les entreprises qui s'installeraient sur la commune.

Pour connaître tous les avantages et les conditions d'exonération, nous vous invitons à vous rendre sur le site du service public, à l'adresse suivante :

<https://entreprendre.service-public.fr/actualites/A17460>

LES TRAVAUX REALISES :

- **A l'école :**
 - o Travaux de rénovation énergétique : *isolation des combles, installation d'une pompe à chaleur air/air, changement de tous les luminaires en LED*
 - o Remplacement du cumulus
- **A la mairie :**
 - o Début des travaux de rénovation énergétique : *réfection et isolation de la toiture des sanitaires, pose de luminaires LED*
- **Salle des fêtes :**
 - o Changement du cumulus
- **Au village :**
 - o Travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications



RPI Alan – Francon - Terrebasse

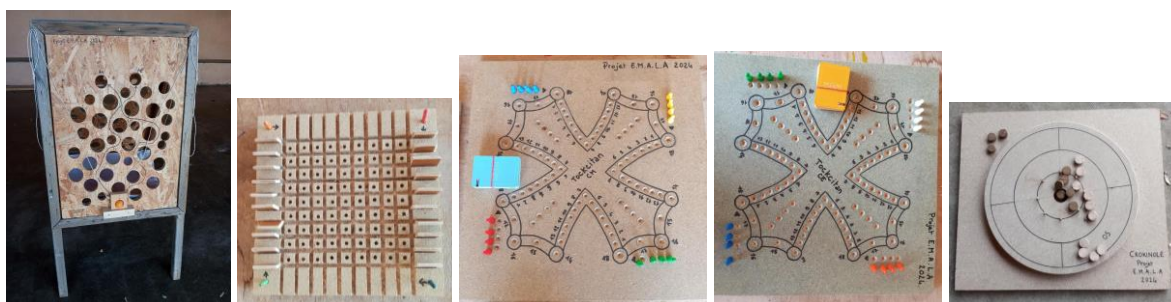
ECOLE DE FRANCON

Bonjour à tous nos lecteurs,

Pour débiter l'année, nous nous sommes rendus aux Pyrénéennes à Saint-Gaudens avec les autres écoles du RPI. Nous avons vu de nombreux animaux, assisté à des concours (la plus belle allure, le plus beau petit avec sa mère...). Nous avons participé à un jeu défi sur les légumes du potager (pas toujours si simple !), nous avons fait de l'art culinaire avec de la pâte et des fleurs comestibles, joué à des jeux extérieurs... Cette journée placée sous le signe du soleil a été très appréciée de tous !

A l'occasion des journées du patrimoine, nous sommes allés à l'abbaye de Bonnefont nous promener dans le jardin des anciens apothicaires. Nous avons appris beaucoup de choses sur les abeilles ou mouches à miel. Il est vraiment dommage que cet endroit reclus eût été pillé pendant la Révolution Française puis vendu et démantelé pour certaines parties.

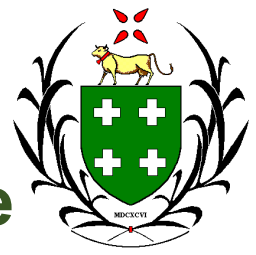
A l'école, pour nous emplit de distraction à la récréation, nous avons entrepris un projet bricolage avec un spécialiste, Fabian. Nous avons construit des jeux en bois. Des photographes, envoyés pour cette circonstance, ont pris des clichés souvenirs. Grâce à la collaboration des parents, nous avons pu obtenir des matériaux de récupération. Nous avons confectionné en 4 après-midis : une planche à trous, un corridor, deux tockcitans et un crokinole. Plus que quelques dernières finitions et nous pourrons pleinement en profiter 😊



Cette année, nous souhaitons partir en séjour Ski au Mourtis du 27 au 31 janvier 2025. Nous aimerions pouvoir pratiquer le duathlon (course dans la neige avec tir sur cible), l'apprentissage du ski, une journée trappeurs d'images de la faune sauvage, et passer une journée avec les chiens de traîneaux. Ce serait une grande première pour beaucoup d'entre nous. Pour cela, nous avons besoin de vous !!

Nous récoltons des fonds pour financer ce projet ambitieux. N'hésitez pas à nous soutenir dans nos différentes actions :

- Des élèves font de la vente en porte à porte, merci de leur accorder un accueil chaleureux
- D'autres vendent des gourmandises chaque premier vendredi du mois au préau de Samouillan pour accompagner vos boissons, pizzas ou juste pour le plaisir 😊



RPI Alan – Francon - Terrebasse

- Nous préparons une tombola de Noël (n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des lots ou autres)
- Nous vendons des sapins de Noël de la région, n'hésitez pas à diffuser l'information autour de vous : amis, famille, voisins, collectivités, magasins, entreprises... Commandes avant le 9 novembre et livraison à l'école le 29 novembre toute la journée (on peut s'arranger si besoin).
- Si vous êtes à la tête d'une entreprise ou connaissez d'éventuels donateurs, nous prenons les dons en échange d'un reçu pour déduction d'impôts 😊. Vous pouvez envoyer vos dons à l'école de Francon 20 Impasse Plaisance 31420 FRANCON.

Chaque somme est une pierre à notre édifice, minime soit-elle. Merci par avance de votre aide.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire, de bonnes fêtes d'Halloween puis de fin d'année.

Les 19 élèves de CE-CM1-CM2 de l'école de FRANCON

NOTRE ÉCOLE DE FRANCON ORGANISE

UNE VENTE DE SAPINS de Noël

Pour financer le projet ski au Mourtis !

VOYAGE ÉCOLAIRE FRANCON

DES SAPINS NORMANN 100% SUD - OUEST, EN DIRECT DU PRODUCTEUR,

Pour nous aider à financer le projet ski au Mourtis des CE2-CM1-CM2 qui se déroulera du 27 au 31 janvier !

- Nordmann 1er choix 100/125 cm : 40.30 €
- Nordmann 1er choix 125/150 cm : 42.50 €
- Nordmann 1er choix 150/175 cm : 46.90 €
- Nordmann 1er choix 175/200 cm : 50.20 €
- Nordmann 1er choix 200/225 cm : 59.00 €

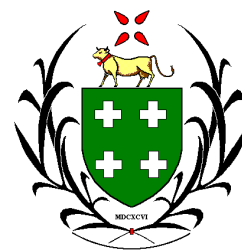
+ d'autres tailles et options disponibles !

Livraison par le producteur, directement à l'école, le dernier vendredi de novembre !

Rendez-vous sur www.nosbeauxsapins.fr/espace-ecole et renseignez le code suivant pour accéder à la boutique :

FRAN31

Fin des commandes le 09 novembre !



INSCRIPTION DANS LES ECOLES DU RPI



Pour toute première inscription dans l'une des écoles du RPI Alan-Francon-Terrebasse, l'inscription est à réaliser dans la mairie de domicile.

En septembre 2025, ce sont les enfants nés en 2022 qui rentreront en petite section de maternelle (PS). S'ils sont nés entre janvier et juin 2022, ces enfants ont la possibilité d'être scolarisés, uniquement les matinées, en toute petite section (TPS), à compter de leurs 3 ans révolus.

Les parents des futurs écoliers franconais sont invités à venir faire les démarches en mairie **avant fin janvier 2025**, sur rendez-vous le jeudi après-midi ou le samedi matin.

LES ASSOCIATIONS



Association des Parents d'Elèves Alan-Francon-Terrebasse

L'Association des Parents d'Elèves du RPI Alan-Francon-Terrebasse (A.P.E.A.F.T.), ce sont des parents bénévoles impliqués dans la vie de ces 3 écoles pour soutenir les projets pédagogiques en lien avec l'équipe enseignante.

Une nouvelle année commence et donc une nouvelle équipe de parents qui repart pour la survie de l'APEAFT.

Nous avons besoin de vous pour échanger, créer, construire, renouveler... Et nous croyons beaucoup en l'apport d'idées nouvelles !

Nous vous proposons les calendriers 2024, chocolats de Noël et des objets personnalisés par les enfants.

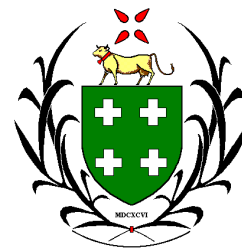
Pour nous contacter : apeaft@outlook.fr

Tel : 06.35.45.60.88



Retrouvez-nous sur la page

Facebook : Association des Parents d'élèves Alan Francon Terrebasse



LES ASSOCIATIONS

L'ASLF

L'Association Sports et Loisirs de Francon espère que vous avez passé de bonnes vacances. La rentrée est là avec son lot d'activités.

Les marcheurs ont crapahuté tout l'été sur les routes alentours. De belles performances, jusqu'à 20 km. Et pour les plus émérites, une marche suivie d'un repas à Arbrakabane à Peyrissas.



Didier, après le record de son frère Jean-Pierre a parcouru les 100 km de Millau en 19h40, accompagné à vélo pour la logistique de sa belle-fille, de son fils Pierre et de son frère. Maryse de son côté a fait le marathon en 6h30. Bravo pour ces exploits.



Cette année la sortie de l'ASLF a eu lieu le 15 juin au Lac de Bethmalle, sous la pluie, mais avec bonne humeur.

Tout le monde est revenu joyeux et certains avec de vrais sabots en bois.



Pour les projets à venir, nous vous donnons rendez-vous le :

- **30 Novembre : le Téléthon**
- **Février** : repas choucroute
- **Mars** : loto
- **Juin** : week-end en Lozère – coût approximatif 200€/personne, payable en 4 fois. Si vous êtes intéressé, faites-vous connaître auprès de Marie-Andrée, au 06 43 52 74 72. C'est juste pour recenser le nombre de personnes susceptibles de venir afin d'organiser ou d'annuler le séjour avant fin décembre et ce pour réserver hôtel, restaurant.... A ce stade, il ne s'agit pas de réservation officielle.

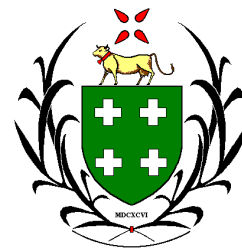
Pour les petits marcheurs, rendez-vous tous les vendredis matin à 9h (sauf intempéries) place de la mairie.

A bientôt de se voir pour les diverses manifestations.

Merci à la mairie pour l'aide financière et le prêt de la salle des fêtes pour les diverses manifestations.

L'ASLF (Association Sports et Loisirs de Francon) est également ouverte à d'autres activités.

Marie-Andrée Laporte, Présidente



LES ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FÊTES

Bonjour à tous,

Cette année encore le comité des fêtes de Francon vous invite à sa traditionnelle fête les 1, 2 et 3 novembre prochain. Vous trouverez le programme sur la page qui suit et nous viendrons évidemment vous le présenter lors des Aubades ce week-end du 19 et 20 octobre. Les aubades permettent lors de ce tour du village sur deux journées d'échanger avec vous, de vous rencontrer, de vous offrir un verre, ainsi que de vous inviter à la fête.



La fête de cette année reste dans la continuité des précédentes mais comporte une modification, les activités pour les enfants se dérouleront le vendredi 1er novembre après-midi. Les enfants de Francon pourront ainsi profiter du goûter d'Halloween, des jeux gonflables, des manèges, Je tiens d'ailleurs à vous remercier par avance pour vos généreux dons lors des aubades qui permettent de rendre ces activités pour enfants gratuites.

Durant cette première moitié d'année nous avons aussi pu vous proposer deux journées conviviales : La journée jeux qui s'est déroulée le 20 avril ainsi que la journée de juin avec un repas convivial réalisé le 29 juin. Nous avons beaucoup apprécié ces deux journées passées avec vous et nous avons aussi des idées d'autres événements que nous essaierons de mettre en place dans les prochaines années.

Lors de chaque événement, je veux saluer l'investissement de chaque membre du comité qui donne de leur temps et de leur énergie afin de créer ces beaux moments de partage. Ces événements ne sont possibles que grâce à l'investissement d'un bon nombre de personnes.

Je tiens aussi à souligner que le comité des fêtes a vocation à se renouveler avec les nouvelles générations, c'est dans ce sens que nous souhaitons encourager l'ensemble des jeunes du village à nous rejoindre pour participer ensemble à la vie associative du village. Que vous soyez au collège, au lycée ou plus grand, le comité est une expérience qui vous permettra de partager des moments avec les autres habitants et notamment avec les autres personnes de votre génération.



Avec l'ensemble du comité nous avons hâte de vous retrouver lors des aubades et de la fête !

A très vite,
Le président, Denis Albouy

FRANCON

Vendredi 1^{er} novembre 2024

- 14h30 : Concours de pétanque en amical (doublette en 4 parties)
14h30 : Animation pour les enfants (avec jeux gonflables)
16h00 : Goûter d'Halloween pour les enfants
20h00 : Apéritif + Repas d'ouverture de la fête 2024 :



Truffade aux gésiers – Dessert – Vin - Café

*Prix : 15€ pour les adultes. Merci de vous inscrire avant le 29/10/24 auprès de Christian DUCOUSSO
05.61.98.65.22 ou par mail à comite.francon@gmail.com. N'oubliez pas vos couverts ! Limité à 180 personnes*

- 22h30 : Soirée animée par le comité**



Samedi 2 novembre 2024

- 12h00 : Apéritif offert et animé par le Comité des Fêtes
14h30 : Concours de pétanque en amical (doublette en 4 parties)
16h00 : Vente de gâteaux au profit de l'école de Francon
20h00 : Repas de la fête



Entrée – Jambon à la ficelle/pommes de terre – Fromage – Dessert – Vin – Café

*Prix : 20€ pour les adultes. Merci de vous inscrire avant le 30/10/24 auprès de Christian DUCOUSSO
05.61.98.65.22 ou par mail à comite.francon@gmail.com. N'oubliez pas vos couverts ! Limité à 180 personnes*

- 23h00 : Feu d'artifice
23h30 : Soirée animée par

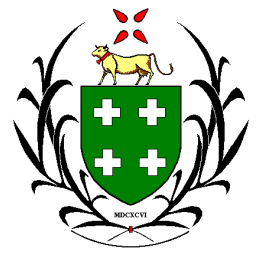
« DJ MALARY »



Dimanche 3 novembre 2024

- 10h30 : Messe – Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
12h00 : Grand lâcher de ballons par les enfants
12h30 : Apéritif concert animé par la fanfare
« Les amis réunis » de Martres-Tolosane





LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE FRANCON

Contrairement aux années précédentes, l'ouverture générale de la chasse 2024 s'est déroulée avec une température clémente et des sols recouverts d'une épaisse végétation qui ont fait le bonheur de nos compagnons à quatre pattes et des chasseurs aussi...

Cette année, toutes les ACCA devaient renouveler leur bureau. Ce vote s'est déroulé au mois de Juin. A Francon, un nouveau secrétaire a été élu en la personne de Bernard Cortiade.

Le nouveau bureau se décline comme suit :

- Présidente d'honneur : Julie Albouy
- Président : Bernard Duquesne
- Vice-Président : Cyril Dejean
- Trésorier : Jean Claude Laugier
- Secrétaire : Bernard Cortiade
- Administrateurs : Brice Laugier, Alain Nivet, Benoit Péré, Jacques Roudheille, Mathieu Suderie.

Nous avons le plaisir d'accueillir une chasseresse en la personne d'Elvire Changeat, nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Du point de vue cynégétique, la population de faisans est bien présente. De nombreuses couvées ont été vues cette année. La population de lièvres est, elle aussi, bien dense. Ces résultats sont obtenus grâce aux PMA (prélèvement maximum autorisé) tir des poules faisanes interdit, tir des coqs ponchotés uniquement et prélèvement d'un lièvre seulement par chasseur. Ajoutons à cela le prélèvement de dix renards sur la commune.

Des battues aux chevreuils seront réalisées suivant le plan de chasse (donné par la Fédération des chasseurs après avoir effectué des comptages).

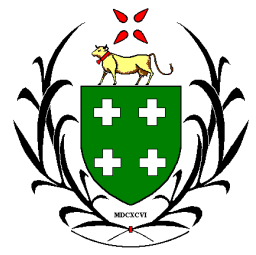
La population de sangliers est contrôlée par l'équipe sangliers de l'AICA qui gère aussi les grands cervidés (cerfs et biches) de plus en plus présents dans notre zone.

Nous n'oublierons pas de remercier les agriculteurs pour leur travail en faveur de la biodiversité et pour les renseignements qu'ils nous fournissent (et même des photos), nous permettant d'enclencher des actions de chasse.

Les chasseurs de Francon vous souhaitent une bonne fin d'année.

Le Président.

B. Duquesne



INFORMATIONS DIVERSES

FIBRE OPTIQUE

Le déploiement côté Ouest du village est terminé et opérationnel.

Les travaux d'enfouissement au village sont terminés. Le déploiement aérien devrait se poursuivre sur le reste du village. Ces zones ne sont donc pas encore ouvertes à la commercialisation.

Afin de connaître l'avancée de celle-ci, vous pouvez vous rendre sur le site **Fibre 31** <https://www.fibre31.fr/mon-raccordement/>

Nous ne pouvons que vous mettre en garde contre le démarchage abusif lorsque le déploiement sera effectif.

PERSONNEL COMMUNAL

Mme Myriam BOUILLON recrutée en 2023, pour assurer l'entretien sanitaire des bâtiments communaux, l'accompagnement dans le bus scolaire des enfants de maternelle et la surveillance à l'école pendant la pause méridienne, a été renouvelée dans ses fonctions.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population est prévu par la loi démocratie et proximité de 2002. Les dates sont fixées par arrêté du 5 août 2003 : la collecte débute le 3^{ème} jeudi du mois de janvier et se termine le 5^{ème} samedi qui suit le début de la collecte.

Pour **2025 ce sera du jeudi 16 janvier au samedi 15 février.**

Le recensement est une enquête obligatoire, les résultats sont anonymisés, la finalité des données collectées est exclusivement statistique et les informations renseignées ne sont pas remises en cause.

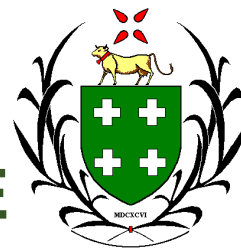
Cette enquête est réalisée tous les 5 ans. Le dernier recensement de la population de Francon remonte à 2019. Nous étions 244 habitants.

Pour réaliser le recensement de la population, un agent recenseur prendra contact avec vous. Il sera épaulé par un coordonnateur communal en la personne de Marie-Andrée LAPORTE.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous vous souhaitons la bienvenue.

Nous vous encourageons à vous présenter en mairie, nous vous donnerons les informations sur les démarches à réaliser afin que vous puissiez bénéficier de tous les services.



ACTUALITE INTERCOMMUNALE

TARIFICATION INCITATIVE - COLLECTE DES DECHETS



La Communauté de Communes Cœur de Garonne a fait évoluer le règlement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMI), pour une prise en compte de **situations particulières**, comme :

- un déménagement en cours d'année ;
- enfant en garde alternée ;
- usage de protections médicales générant un dépassement du nombre de dépôts inclus dans le forfait.

Si vous êtes concernés, nous vous invitons à vous rapprocher du service « gestion des déchets » au **05 61 90 96 33**, afin de pouvoir faire valoir vos droits avec les justificatifs nécessaires.

Vous retrouverez toutes les informations sur le Règlement de la REOMI de la communauté de communes Cœur de Garonne, accessible en ligne ou sur demande : <https://www.cc-coeurdegaronne.fr/wp-content/uploads/2024/05/Reglement-de-la-REOMi-2024.pdf>

LE TRANSPORT A LA DEMANDE : TAD



Le Transport à la Demande est un service de transport collectif, accessible à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes Cœur de Garonne et vers des points d'arrêts définis.

Pour bénéficier de ce service, il est obligatoire de réserver son trajet auprès de la centrale de réservation de la Région au **0 805 608 100 (service et appel gratuit)**, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.

Circuit A – secteur **Sud**

Vers Martres-Tolosane, le **MARDI MATIN**
Arrivée prévue sur Martres-Tolosane à partir de 9h30
Retour prévu à partir de 11h30

Circuit D – secteur **Sud**

Vers Cazères, le **MERCREDI APRES-MIDI**
Arrivée prévue sur Cazères à partir de 14h30
Retour prévu à partir de 17h30

Circuit F – secteur **Centre-Nord, Centre et Sud**

Vers Cazères, le **SAMEDI MATIN**
Arrivée prévue sur Cazères à partir de 9h30
Retour prévu à partir de 11h30

Circuit G – secteur **Sud**

Vers Cazères et Martres-Tolosane, le **SAMEDI APRES-MIDI**
Arrivée prévue sur Cazères à partir de 13h30 et sur Martres-Tolosane à partir de 13h45
Retour prévu à partir de 17h00 depuis Martres et 17h15 depuis Cazères

TARIFS

1€ / trajet, soit 2€ aller/retour
Gratuit pour les moins de 18 ans

